

NOS MISSIONS

Détenir et gérer des droits de pêche

- En assurant le vannage de certaines écluses
- En gérant des droits de pêche

Participer à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole

- En missionnant un garde pêche particulier pour dissuader les actes d'incivilité

Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion piscicole

- En assurant la gestion piscicole de la Petite Maine, Grande Maine et de plusieurs plans d'eau pour aleviner

Œuvrer pour des actions de développement du loisir de pêche

- En proposant des concours de pêche

Effectuer, tous travaux et interventions de mise en valeur piscicole

- En entretenant des chaussées ,
- En créant des frayères,
- Refuges à poissons

Mener des actions d'information, de formation, en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole, pour contribuer à un développement durable et à la biodiversité

- En créant un site internet
- En proposant un atelier pêche nature pour les plus jeunes et des journées de formation avec le soutien de la Fédération de pêche
- En sensibilisant le public aux éventuelles manifestations locales

Se rapprocher des associations du même bassin ou sous bassin pour tendre à des actions cohérentes, conformes aux orientations de la Fédération Départementale

- En pratiquant une législation et des actions convergentes sur le même bassin